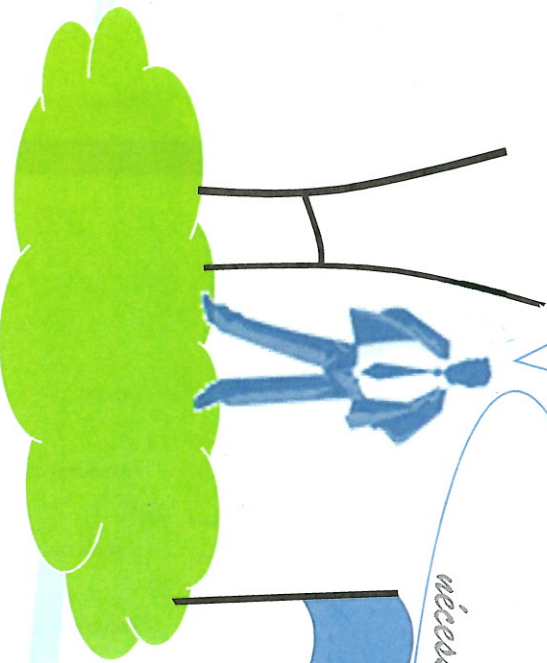
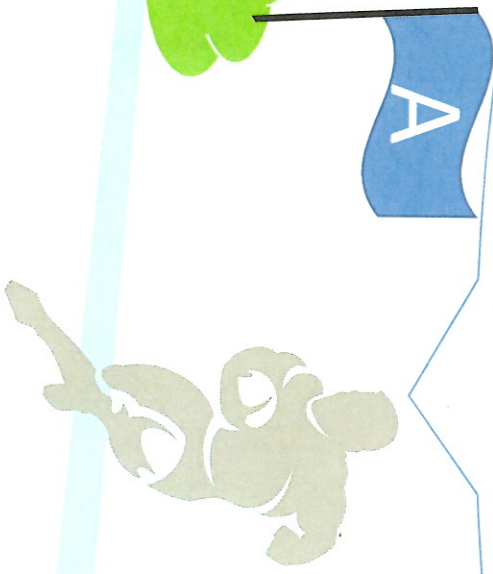


*J'ai donné mon accord, au délai de quinze jours est passé. Je n'ai plus d'action.*



*Il faut que j'aille chez le médecin valider mon aptitude et fournir les pièces nécessaires à la constitution de mon dossier.*



*Je peux poursuivre l'inscription de mon joueur, selon la procédure normale d'une affiliation sur Qual-e. Les frais de mutation seront facturés avec la licence, en revanche je dois envoyer un chèque du montant des indemnités de formation s'il y en a à l'organisme qui valide la licence.*

